

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 FEVRIER 2005

Présents : 13

Absents excusés : Mlle CHAMBE Claudine.

Démissionnaire : Mme CHAVASSIEUX Christelle.

Secrétaire : Mme MONS Jacqueline.

Réuni sous la présidence de Monsieur Jean Claude BUYER, Maire.

Le Conseil Municipal APPROUVE après lecture le procès-verbal de sa séance du 31 janvier 2005.

PREND connaissance d'une lettre de Monsieur Christian CHAMPAGNAC indiquant la réorganisation des pages locales dans le journal « LE PROGRES ».

ENTEND un rapport de Monsieur le Maire sur les différents contacts qu'il a eu au sujet de la vente de la propriété des religieuses.

Assainissement :

Monsieur le Maire rappelle les remarques des consommateurs sur le délai trop important entre les relevés des compteurs des particuliers et les dates de facturation.

Le Conseil Municipal délibère pour accepter de mettre les dates de facturation plus proche des dates des relevés de la SDEI, un avenant au contrat d'affermage sera établi.

Le Conseil fait le point sur les chantiers ; la société RAMPA va intervenir mais le temps très froid actuel retarde le travail.

Le Conseil signale une première réunion de travail avec le cabinet GINGER (schéma directeur d'assainissement et recensement des assainissements individuels.

Urbanisme :

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la réunion de la commission d'urbanisme du 15 février.

SYDER :

Le Conseil délibère afin que la contribution aux charges du Syder de 23 497 € soit recouvrée directement sur les contribuables concernant tous les travaux d'éclairage et d'extension de réseau.

CLSCH :

Une réunion le 14 février a fait le bilan avec les différentes associations concernées. La fréquentation des mercredis est très insuffisante, celle des petites vacances scolaires est normale.

Une discussion suit, comment concilier l'intérêt évident de ce CLSH pour l'éducation, la formation, l'activité de ce groupe.

Une décision sera prise au prochain conseil.

BATIMENTS COMMUNAUX :

Monsieur GONON fait le bilan des factures des travaux de la médiathèque et salle d'activités. Les petits travaux nécessaires à l'école ont été réalisés pendant ces vacances scolaires.

VOIRIE :

Monsieur CARRA fait le bilan du travail des cantonniers suite aux intempéries.

Monsieur CARRA rappelle que le déneigement des trottoirs est de la responsabilité du propriétaire riverain.

Le Conseil Municipal entend les interventions de :

Madame MONS : la commission culturelle de la COPAMO se réunit le jeudi 3 mars, Mademoiselle CHAMBE Claudine représentant la commune ne peut s'y rendre, qui pourrait la remplacer ? Elle demande également à être déchargée de son rôle auprès du Comité d'animation de Rontalon. Monsieur KEO KOSAL Nary accepte de la remplacer. Le 9^{ème} carrefour des entreprises du Sud Ouest Lyonnais aura lieu les 3 et 4 mars prochain à Brignais.

Madame SBRAVA Dominique : à la réunion de la commission scolaire du 9 février, un rappel du règlement « cantine » a été fait suite aux différentes erreurs, explication donnée à nouveau aux parents et aux instituteurs.

Une lettre de Madame BLANZAT, directrice de l'école revient sur l'aide demandée au sujet du codage LPC (Langage Parlé Complété) pour un enfant sourd.

Pour des problèmes d'hygiène et de bon état du matériel, les locaux et le matériel cantine ne peuvent pas être prêtés pour la fête de fin d'année.

Monsieur KEO KOSAL Nary : le comité informatique de la COPAMO fait une publicité pour son site internet sous forme de marque pages. Le site de Rontalon est géré en direct et on note de nombreux visiteurs.

Monsieur GRATALOUP : sur la réunion du Syder dont l'ordre du jour était le vote du budget.

Pour la fête de la vache du 12 juin 2005, le comité d'organisation de la COPAMO demande l'aide de nos cantonniers et le prêt de barrières.

DIVERS :

Monsieur le Maire :

- propose de revoir la participation des forains au moment de la vogue de septembre. Une délibération est prise pour leur demander 30 €
- signale déjà des problèmes quant à la collecte des ordures ménagères. Alors que les chemins sont déneigés et accessibles, le service n'a pas été assuré correctement par la Société ONYX.
- donne le bilan de la collecte des annuaires ; 29 écoles du SITOM ont participé. Les rontalonnais se placent dans une bonne moyenne avec 2,01 annuaires par enfant.
- rappelle la cérémonie aux monuments aux morts organisée par la FNACA le 20 mars à 11h30. Une cérémonie est également prévue le 19 mars à 17h00 à Thurins avec remise de décorations.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mercredi 30 mars 2005 à 20h30.